



Ramassage des déchets encombrants

Vendredi 6 novembre 2026
13h30 à 16h00

Samedi 7 novembre 2026
9h00 à 11h30

à la déchetterie communale

- Les matériaux de démolition ne sont pas acceptés.
- Le dépôt des objets encombrants ne peut pas se faire en dehors des dates de ramassage annoncées.
- Les meubles doivent être démontés avant votre arrivée à la déchetterie et nous vous demandons de séparer le bois, le métal ainsi que les autres matériaux recyclables.
- En cas de non-respect, nous nous réservons le droit de refuser le dépôt de déchets.
- Il est de la responsabilité de chacun d'acheminer ses déchets encombrants à la déchetterie.
- **Les déchets spéciaux doivent être apportés le samedi 7 novembre 2026 au point de collecte d'Estavayer, route de Lully 64 à 1470 Lully FR, entre 9h30 et 11h30.**
- De plus, nous vous rappelons que le chemin de la Scie Secteur de l'école est interdit à la circulation du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00.



Responsable du dicastère déchetterie
M. Matthew Benoit
079 / 715 78 70

TerraTec Sàrl
M. Julien Duc
M. Quentin Morel

Surveillants déchetterie
078 / 909 98 39
077 / 411 35 21

Octobre 2026/mv

Le Conseil communal

